

**Compte rendu du conseil municipal de Trédrez-Locquémeau  
du 31 mars 2022**

*Convocation en date du 23 mars 2022.*

Le conseil municipal s'est réuni, le trente-et-un mars 2022, à 18 h 30, sous la présidence de Monsieur Le Jeune, Maire, à la salle Louis Cado en raison des mesures sanitaires prises en période de Covid-19.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Elsa BRIAND, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Catherine MARSHALL, Thierry MOREL, Vincent CADREN, Elise BUREAU, Françoise PERRIN, Enora LE JEUNE.

Absents : Frédéric PERREAU (procuration à Thierry MOREL), Cécile DUVAL-BLAIZE (procuration à Elsa BRIAND), Pierre MICHALET

Service de Gestion Comptable : Mme GUEHENNEUC

M. Le Jeune a introduit la séance en informant du démarrage de l'effacement des réseaux de Kroasar Bodeg le lundi 4 avril.

Après la lecture du registre de délibérations du 3 février 2022, Mme Perrin a fait savoir qu'elle refusait de le signer car elle ne valide pas le compte-rendu du conseil municipal.

Mme Perrin a rappelé son souhait de mettre à l'ordre du jour de la prochaine commission des travaux la sécurisation de la circulation des piétons (route du port, entre les deux bourgs...) avec une réduction de la vitesse à 20 ou 30 km/h ainsi que la mise en place de radars pédagogiques.

Monsieur Le Jeune a répondu que ces points sont à l'étude et seront présentés en commission.

## SÉANCE BUDGÉTAIRE : COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 ET BUDGETS PRIMITIFS 2022

### 1- Vote du compte de gestion et du CA 2021 Port de plaisance

Le conseil a examiné le compte administratif 2021 du port de plaisance, conforme au compte de gestion du receveur municipal.

EXPLOITATION	Dépenses	32 342.61 €
	Recettes	30 750.63 € + 2 628.94 € excédent reporté

Résultat année 2021 : -1 591.98 €

et un résultat cumulé à affecter au BP 2022 : **+1 036.96 €** sans besoin d'affectation aux investissements 2022

INVESTISSEMENT	Dépenses	12 553.40 €
	Recettes	17 067.50 € 14 566.39 € excédent reporté

Résultat année 2021 : +4 514.10 €

et un résultat cumulé à affecter au BP 2022 : **+19 080.49 €**

Le compte de gestion est adopté par 13 voix pour et une abstention (Françoise Perrin indique que le CG ne lui a pas été transmis en amont) tandis que le compte administratif est adopté à l'unanimité.

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

### 2- Vote du budget primitif 2022 du Port de plaisance.

Le budget primitif est présenté par Vincent Cadren et adopté à l'unanimité.

Section de fonctionnement : 33 600 €

Section d'investissement : 34 175 €

Le budget ne présente pas d'affectation en réserve d'investissement mais un excédent de fonctionnement reporté de 1 036.96€.

Françoise Perrin a suggéré de faire payer l'utilisation de la cale du port de plaisance pour la mise à l'eau des bateaux, afin de générer des recettes de fonctionnement ; Vincent Cadren a répondu qu'il est interdit de taxer l'accès à la mer dans le département, et qu'un système de macaron taxant le stationnement des voitures avec remorques au port a été mis en place.

### **3- Vote du compte de gestion et du CA 2021 des pompes du port de pêche**

Le conseil a examiné le compte administratif 2021 des pompes du port de pêche, conforme au compte de gestion du receveur municipal.

EXPLOITATION	Dépenses	59 869.92 € -11 271.36 € (déficit reporté n-1)
	Recettes	65 251.94 €

Résultat année 2021 : 5 382.02 €  
et un résultat cumulé de -5 889.34 € reporté au BP 2022.

INVESTISSEMENT	Dépenses	0 €
	Recettes	3 134 € 520.92 € excédent reporté

Résultat année 2021 : 3 134 €  
et un résultat cumulé de 3 654.92 € à affecter au BP 2022.

En réponse à Elise Bureau, Vincent Cadren a précisé le mode de calcul concernant le prix du gazole (moyenne pondérée).

Il a ensuite indiqué qu'il n'y a pas eu de nouvelles fuites grâce aux travaux des canalisations réalisés en 2020.

Le compte de gestion est adopté par 12 voix pour et deux abstentions (Françoise Perrin et Elise Bureau) tandis que le compte administratif est adopté à l'unanimité.

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

### **4- Vote du budget primitif 2022 Pompes du port**

Section de fonctionnement : 100 000 €

Section d'investissement : 6 800 €

Le budget est adopté à l'unanimité.

### **5- Vote du budget primitif 2022 du centre nautique de Locquémeau**

Section de fonctionnement : 78 000 €

Pas de section d'investissement.

Ce nouveau budget est adopté à l'unanimité.

### **6- Vote du compte de gestion et du CA 2021 de la Commune**

Le conseil a examiné le compte administratif 2021 de la Commune, conforme au compte de gestion du receveur municipal.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	1 387 059.37 €
	Recettes	1 797 980.32 € 87 824.26 € excédent reporté n-1

Résultat année 2021 410 920.95 €  
 et un résultat cumulé de 498 745.21 €  
 Duquel on prélève la totalité (498 745.21 €) pour une affectation aux investissements 2022.  
 Reste à reprendre au BP 2022 en fonctionnement 0 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	1 090 594.74 € -326 045.52 € déficit reporté n-1
	Recettes	1 074 875 €

Résultat année 2021 : - 15 719.74 €  
 et un résultat cumulé : - 341 765.26 €

**En prenant en comptes les RAR le besoin 2022 est de 700 928.90 €**

### Détail compte administratif Commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Libellé	% du total	CA 2020	CA 2021	Evol /CA 2019
014	Atténuation de produits	2,9%	39 577,00	40 500,00	2,33%
011	Charges à caractère général	27,8%	358 984,29	386 170,13	7,57%
012	Charges de personnel	50,2%	596 458,25	696 525,23	16,78%
65	Autres charges de gestion courante	10,6%	137 049,94	147 544,54	7,66%
66	Charges financières	2,7%	40 398,02	37 906,54	-6,17%
67	Charges exceptionnelles	0,6%	136 728,58	7 967,35	-94,17%
042	Opérations d'ordre entre sections	5,1%	64 415,20	70 445,58	9,36%
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>1 373 611,28</b>	<b>1 387 059,37</b>	<b>0,98%</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES					
Chapitre	Libellé	% du total	CA 2020	CA 2021	Evol /CA 2019
013	Atténuation de charges	2,5%	22 924,38	47 264,01	106,17%
70	Produits du domaine	6,6%	97 442,11	125 288,72	28,58%
73	Impôts et taxes	47,2%	840 959,57	889 311,39	5,75%
74	Dotations et participations	27,3%	538 366,28	514 684,36	-4,40%
75	Autres produits de gestion courante	4,0%	59 477,53	75 399,85	26,77%
76	Produits financiers	0,0%	1,44	1,44	0,00%
77	Produits exceptionnels	0,8%	6 962,62	14 812,71	112,75%
002	Résultat de fonctionnement reporté	4,7%	8 630,01	87 824,26	917,66%
042	Opérations d'ordre entre sections	7,0%	97 700,54	131 217,84	34,31%
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>1 672 464,48</b>	<b>1 885 804,58</b>	<b>12,76%</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>DEPENSES</b>				
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budgeté 2021</b>	<b>CA 2021</b>	<b>% réalisé</b>
20	Immobilisations incorporelles	31 588	9 620,57	<b>30,5%</b>
204	Subventions d'équipement versées	145 600	15 952,22	<b>11,0%</b>
21	Immobilisations corporelles	715 385	397 802,20	<b>55,6%</b>
23	Immobilisations en cours	678 830	326 257,24	<b>48,1%</b>
16	Emprunts et dettes	175 000	172 750,44	<b>98,7%</b>
020	Dépenses imprévues	9 261,58	0,00	<b>0,0%</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	108 730,00	131 217,84	<b>120,7%</b>
001	Déficit d'investissement	326 045,52	326 045,52	<b>100,0%</b>
45	Opération pour compte de tiers	89 300,00	30 731,23	<b>34,4%</b>
10	Taxe d'aménagement	6 300,00	6 263,00	<b>99,4%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 286 040,00</b>	<b>1 416 640,26</b>	<b>62,0%</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>RECETTES</b>				
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budgeté 2021</b>	<b>CA 2021</b>	<b>% réalisé</b>
1068	Excédent de fonct. capitalisé	342 501,52	342 501,52	<b>100,0%</b>
10	Dotations, fonds divers	70 619	73 120,47	<b>103,5%</b>
13	Subventions d'investissement	743 217	181 560,38	<b>24,4%</b>
16	Emprunts et dettes	567 758,68	400 000,00	<b>70,5%</b>
165	Dépôt et cautionnement reçus	900,00	591,53	<b>65,7%</b>
021	Autofinancement	429 834		<b>0,0%</b>
024	Produits des cessions	8 000	0,00	<b>0,0%</b>
45	Opération pour compte de tiers	89 300,00	6 655,52	<b>7,5%</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	33 910	70 445,58	<b>207,7%</b>
23	Immobilisations en cours			
<b>TOTAL</b>		<b>2 286 040,00</b>	<b>1 074 875,00</b>	<b>47,0%</b>

### En section de fonctionnement :

#### Dépenses :

- Les charges à caractère général sont en hausse de 7.57 % en raison de l'augmentation des travaux en régie (+ 27 185.84 € : espace jeux Trédrez = 13 500 €, Boulodrome = 11 250 €, parking du Dourven = 6 800 €).
- Les charges de personnel sont en hausse de 16.78 % : + 100 039.38 € : remplacement de trois agents au secrétariat, recrutement du responsable du centre nautique de Locquémeau, augmentation du temps de travail à l'école (ouverture de la 5<sup>e</sup> classe et temps de désinfection supplémentaires Covid-19).
- La baisse des dépenses de charges exceptionnelles (chap 67) correspond au transfert du résultat du budget eau potable à LTC (CA 2020 : 136 728.58 €, CA 2021 : 7 967.35 € (en 2020 transfert de l'excédent d'eau LTC + 131 000 €)).
- Les autres charges sont stables.

#### Recettes :

- Les Atténuation de charges sont en hausse (+ 106.17 % ) suite au remboursement des indemnités journalières du personnel absent.
- Produit du domaine (Chap 70) : hausse de 28.58 % grâce aux recettes du centre nautique.
- Les recettes du produit des impôts et taxes ont augmenté de + 5.75 % sans hausse des taux.
- Autres produits de gestion courante (Chap 75) : + 26.77 % pas de départ des logements communaux et recettes du camping 17 000 € + 5% du CA.
- Produits exceptionnels (Chap 77) : + 112.75 % grâce à la vente de matériel.

### En section d'investissement :

Les principales dépenses ont concerné :

- Le boulodrome,
- L'aménagement du bourg de Trédrez,
- La rénovation des terrains de tennis,
- L'acquisition de l'épareuse et le véhicule pour les services techniques.

Plusieurs projets d'investissements ont été reportés sur l'année 2022.

Emprunt contracté en 2021 : 400 000 €

Le compte de gestion est adopté par 12 voix pour et deux abstentions (Françoise Perrin et Elise Bureau).

Le compte administratif est adopté par 11 voix pour et deux abstentions (Françoise Perrin et Elise Bureau).

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

## 7- Vote des taux d'imposition

Les taux, stables depuis 2009, sont adoptés par 12 voix pour et 2 contre (Elise Bureau et Françoise Perrin).

Françoise Perrin aurait souhaité une baisse des taux au regard de la richesse de la commune et de la taxe du foncier bâti de Lannion-Trégor Communauté. Ce à quoi M. Joël Le Jeune et M Vincent Cadren ont répondu qu'une telle baisse serait démagogique et irréaliste compte tenu des investissements à venir.

TFPB : 40.37

TFNB : 72.99

## 8- Vote du BP 2022 de la Commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Libellé	% du total	BP 2021	BP 2022	Evol /BP 2021
014	Atténuation de produits	3,8%	40 500	67 200	65,93%
011	Charges à caractère général	23,5%	389 065	417 400	7,28%
012	Charges de personnel	40,0%	697 000	710 400	1,92%
65	Autres charges de gestion courante	11,4%	152 452	203 150	33,26%
66	Charges financières	2,2%	38 000	38 500	1,32%
67	Charges exceptionnelles	0,4%	8 008	7 000	-12,59%
68	Dotations aux provisions	0,0%		800	100,00%
022	Dépenses imprévues	0,6%	231	10 300	4355,98%
023	Autofinancement	16,4%	429 834	292 140	-32,03%
042	Opérations d'ordre entre sections	1,7%	33 910	29 510	-12,98%
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>1 789 000</b>	<b>1 776 400</b>	<b>-0,70%</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES					
Chapitre	Libellé	% du total	BP 2021	BP 2022	Evol /BP 2021
013	Atténuation de charges	0,4%	20 131	6 500	-67,71%
70	Produits du domaine	8,2%	103 450	145 076	40,24%
73	Impôts et taxes	52,4%	864 879	930 948	7,64%
74	Dotations et participations	29,0%	543 486	514 576	-5,32%
75	Autres produits de gestion courante	4,2%	58 500	74 300	27,01%
77	Produits exceptionnels	0,1%	2 000	2 000	0,00%
042	Opérations d'ordre entre sections	5,8%	108 730	103 000	-5,27%
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,0%	87 824		-100,00%
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>1 789 000</b>	<b>1 776 400</b>	<b>-0,70%</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>DEPENSES</b>				
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Reports 2021</b>	<b>Propositions nouvelles 2022</b>	<b>Reports + BP 2021</b>
20	Immobilisations incorporelles	0	12 060	<b>12 060</b>
204	Subventions d'équipement versées	129 648	172 233	<b>301 881</b>
21	Immobilisations corporelles	242 452	442 016	<b>684 467</b>
23	Immobilisations en cours	227 554	592 454	<b>820 008</b>
16	Emprunts et dettes	0	152 300	<b>152 300</b>
020	Dépenses imprévues	0	5 950	<b>5 950</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	0	103 000	<b>103 000</b>
001	Déficit d'investissement reporté	0	341 765	<b>341 765</b>
45	Opération pour compte de tiers	58 569	0	<b>58 569</b>
<b>TOTAL</b>		<b>658 222,32</b>	<b>1 821 777,68</b>	<b>2 480 000</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>RECETTES</b>				
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Reports 2021</b>	<b>Propositions nouvelles 2022</b>	<b>Reports + BP 2021</b>
10-1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		498 745	<b>498 745 €</b>
10	FCTVA et TA		107 000	<b>107 000 €</b>
13	Subventions d'investissement	216 414	454 964	<b>671 378 €</b>
16	Dépôts et cautionnement		0,00	<b>0 €</b>
16	Emprunts et dettes	0	798 582	<b>798 582 €</b>
021	Autofinancement		292 140	<b>292 140 €</b>
040	Opérations d'ordre entre sections		29 510	<b>29 510 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers	82 644	0	<b>82 644 €</b>
024	Cessions d'immobilisation		0	<b>0 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>299 058,68</b>	<b>2 180 941,32</b>	<b>2 480 000 €</b>

En section de **fonctionnement** :

-Les charges sont globalement prévues en augmentation avec une hausse des charges à caractère général (gaz, carburant, fournitures de voirie pour les travaux en régie) et des atténuations de charges de 65.93 % (attribution de compensation avec la gestion des eaux pluviales urbaines, le contingent SDIS et Aod ar Brug) et les autres charges de gestion courante s'élèvent à hauteur de 33.26 % (subvention de 40 000 € pour le centre nautique et hausse des subventions aux associations notamment à l'amicale de l'école pour le voyage scolaire ainsi que l'école Diwan).

-Concernant les recettes, l'excédent cumulé de 2021 a été affecté en totalité en investissement à hauteur de 498 745.21 €. L'augmentation des produits fiscaux est liée à la croissance des bases, les taux restants stables depuis 2009.

Les dotations de l'Etat sont en légère baisse de 5.32 % lié uniquement à la suppression de la compensation des exonérations de la taxe d'habitation.

La hausse des produits du domaine (40.24 %) est dû au remboursement des frais de personnel du centre nautique et les autres produits de gestion courante (chap 75) représentent les loyers des logements communaux et de la salle polyvalente ainsi que la redevance du camping à hauteur de 17 000 € + 5% du chiffre d'affaires.



### En section d'investissement,

Les travaux comprennent les reports de l'année 2021, notamment la réhabilitation du centre nautique de Locquémeau (175 290 € financés par 36 790 € de DETR, 96 200 € de la Région et 42 300 € de LTC), l'aménagement du haut du bourg de Locquémeau (193 474 € financés par 79 248 € de DETR, 100 000 € de DSIL et 14 226 € du Département), la rénovation énergétique de la mairie, l'effacement des réseaux de Hent Kroas ar Bodeg ainsi que le recrutement d'un maître d'œuvre pour le confortement de la falaise de Notigou (20 000 € financés par l'Etat).

Sont également prévus :

- La participation pour les travaux d'accès au lotissement de Min Gwenn,
- L'acquisition de matériel pour la mairie et pour les services techniques,
- La poursuite des travaux dans les deux églises,
- Les études pour la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle,
- L'étude pour le projet de commerce multi-services,
- Les travaux de voirie et sur le réseau d'eaux pluviales,
- L'acquisition de matériel pour l'école et la cantine,
- Des travaux dans les logements communaux et au camping,
- L'acquisition de terrains,
- La réfection des sanitaires du bourg de Trédrez,
- L'acquisition de décorations de Noël,
- Un budget de 2 000 € pour les projets du conseil des jeunes.

Le budget primitif 2022 est adopté par 12 voix pour et 2 voix contre (Elise Bureau et Françoise Perrin).

Les subventions allouées au CCAS (5 000 €), à la Caisse des écoles (60 000 €), au port de plaisance 1 200 € sont stables. Une nouvelle subvention d'équilibre a été votée à hauteur de 40 000 € pour le centre nautique de Locquémeau.

### **9- Programme de voirie 2022**

A été adopté par 12 voix pour et deux abstentions (Françoise Perrin, Elise Bureau) le programme suivant :

Le bicouche sera réalisé par Lannion-Trégor Communauté :

- VC Coat Trédrez vers Rigourhant .....	12 747.07 € HT
- VC de Kerdépot vers Coat Trédrez.....	4 784.31 € HT
- Rue des fontaines .....	2 672.29 € HT
<b>Total .....</b>	<b>20 203.67 €</b>

L'enrobé par l'entreprise Eurovia :

- Rue des pêcheurs .....	9 184.15 € HT
- Entrée voie accès au boulo-drome & 2 entrées des parkings des logements communaux de Trédrez.....	3 280.80 € HT
<b>Total .....</b>	<b>12 464.95 € HT</b>

**Totaux .....**32 668.62 € HT

Françoise Perrin demande pourquoi ne pas effacer les poteaux de la rue des pêcheurs avant de bitumer. Monsieur Le Jeune répond qu'il n'est pas prévu d'effacement de réseaux à cet endroit et qu'il y a d'autres priorités.

### **10-Acquisition parcelle opération n°5 à Kerguerwenn / Kerbabu**

A été voté à l'unanimité l'acquisition de l'emprise nécessaire à l'élargissement de la voie de Kerguerwenn d'environ 211 m<sup>2</sup> sur la propriété OB 917 et OB 918 d'un montant de 2 110 € (10 € le m<sup>2</sup>) afin d'améliorer la visibilité et l'aménagement d'un lotissement privé de 25 à 30 lots.

### **11-Eglise de Trédrez : illuminations extérieures**

Monsieur le Maire a présenté au conseil le devis établi par le Syndicat Départemental d'Energie 22 concernant le projet d'illuminations extérieures de l'église de Trédrez pour un montant estimatif de 54 840,00 € TTC dont 33 005,56 € à charge de la commune.

A été adopté par 12 voix pour et 2 voix contre (Elise Bureau et Françoise Perrin).

Françoise Perrin a ajouté que ce projet serait une source de pollution lumineuse et propose de mettre des panneaux solaires. Monsieur Le Jeune répond que l'éclairage prévu est moins polluant que l'actuel et que le SCOT ne permet pas la pose de panneaux solaires sauf uniquement sur d'anciennes décharges, ou des terrains rocheux sans aucune culture possible, et des maisons individuelles. Jean-Michel Vanderplancke indique que l'électricité utilisée est en majorité « verte ».

### **12- Installation d'une borne de prises de courant place Jules Gros**

Validation du devis complémentaire établi par le Syndicat Départemental d'Energie 22 d'un montant de 1 300 € dont 782.41 € à charge de la commune pour l'installation d'une prise de courant place Jules Gros afin de faciliter l'organisation d'évènements et notamment les branchements lors d'animations.

### **13- Questions diverses**

**\*Validation du devis pour le remplacement de la chaudière pour le bloc n°3 du camping, d'Erwan SAAS d'un montant de 9 220.60 € HT.**

**Unanimité.**

**\*Centre nautique de Locquémeau : tarifs 2022 pour la location simple**

**Unanimité.**

Tarif de location

	1 H	3 H
Kayak Solitaire (1 personne)	16 €	25 €
Kayak double (2 personnes)	22 €	30 €
Paddle (1 personne)	16 €	25 €

	Séance (2 h)
Catamaran (2 personnes)	60 € / bateau
RS Zest (2 personnes)	55 € /bateau
Laser Bug (1 personne)	30 €

Les catamarans et les dériveurs ne sont loués que pendant les heures des cours.

**\*Subvention allouée d'un montant de 1 500 € à FACECO, Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, pour l'Ukraine.**

**Séance levée à 21h20.**

